

LES COMPETENCES DU KINESIOLOGUE

PRÉAMBULE D'ENSEIGNEMENT

Enseigner et évaluer par compétences pour permettre à chaque élève d'atteindre
Son plus haut niveau de maîtrise

Que signifie maîtriser une compétence ?

Maîtriser une compétence, c'est pouvoir **mobiliser et réinvestir des connaissances, des capacités et des attitudes** afin d'atteindre un objectif précis dans une situation donnée.

- ✓ **Connaissances :** A acquérir et à mobiliser dans le cadre des enseignements disciplinaires
- ✓ **Capacités :** A mettre en œuvre les connaissances dans des situations variées
- ✓ **Attitudes :** Ouverture aux autres, goût de la recherche de la vérité, respect de soi, et d'autrui, curiosité, créativité - Notions indispensables.

Uaa 1. Unité d'acquis d'apprentissage en communication dans la vie professionnelle

Objectif : Savoir communiquer avec les différents publics (clients, collègues...)

Capacités : Connaître et appréhender les différents publics
Etre capable d'adapter son langage en prenant en compte le public (enfants, ado, adultes)
Fournir des explications claires aux clients
Utiliser un vocabulaire simple
Connaître et utiliser les supports de communication
Etre capable de concevoir un flyer, une carte de visite
Etre capable de gérer l'affichage légal

Modalités d'évaluation: Participation à des jeux de rôles sur différentes thématiques.
Expression et mise en scène pour utiliser les techniques de communication pour la dynamique de groupe de différents publics (enfant, ado, adulte)
Conceptualisation d'un projet en se servant d'outils informatique
Professionnels de santé dans un cadre règlementaire
Professionnels de santé hors cadre règlementaire

Critères d'évaluation : Disposition à moduler son propre langage en fonction des différents publics (consultants, professionnels).
Recherche de la qualité d'accompagnement et choix du discours, ainsi que dans la qualité des documents produits (courriers, flyers, affiches, CV).
Le candidat devra avoir une clarté et une aisance dans son expression orale

Uaa 2. Unité d'acquis d'apprentissage pour l'adaptation au milieu professionnel, encadrement et planification

Objectif : Connaître le positionnement professionnel et les capacités d'un kinésologue

Capacités : Connaître les limites de la kinésiologie
Installation du kinésologue (gestion, comptabilité, marketing)
Etre capable de prendre en compte les obligations légales
Etre capable de prendre en compte la structure dans son environnement local
Etre capable de mener à bien son projet d'installation
Etre capable d'avoir une approche globale du corps humain
Etre capable de savoir analyser et évaluer le niveau de stress
Etre capable de mobiliser ses connaissances à la conduite de son activité
Etre capable d'élaborer une action d'animation de séance
Etre capable de réaliser une action d'animation de séance
Etre capable de maîtriser les outils et techniques du kinésologue
Etre capable de conduire des échanges avec son client pour évaluer ses choix possibles d'évolution
Etre capable d'élaborer un suivi client

Modalités d'évaluation: Animation d'une séance avec les trois temps (Evaluation, Equilibration, Vérification)
Elaboration de fiches et de factures
Jeu de « rôles »

Critères d'évaluation : Neutralité bienveillante du candidat, sans intrusion
Disposition à adapter la qualité de son discours
Savoir élaborer une conclusion avec son client
Savoir établir un bilan
Savoir ordonner, gérer et classer les fiches clients
Savoir orienter ou réorienter son client si besoin

Uaa 3. Unité d'acquis d'apprentissage Educatif

Objectif : Améliorer l'apprentissage (compréhension, concentration, lecture, écoute, intégration, mémorisation)

Capacités : Libération des stress de l'apprentissage
Identification des capacités de son client
Association de mouvements physiques spécifiques aux processus d'apprentissage

	<p>Etre capable de faire émerger les capacités d'innovation pour maintenir l'intérêt de son client à atteindre son objectif</p> <p>Etre capable de donner du sens au travail, et de motiver.</p> <p>Etre capable d'identifier un stress limitant les capacités d'apprentissage</p>
Modalités d'évaluation:	<p>Gymnastique adaptée (cross crawl, homo latéral, controlatéral)</p> <p>Exercices « biokinétique »</p> <p>Utilisation des modes oculaires ou temporaux</p>
Critères d'évaluation :	<p>Le niveau de confiance et d'assurance dans sa pratique</p> <p>- <i>Savoir-faire</i>: Validité du niveau de confiance et d'assurance dans sa pratique.</p> <p>Cohérence des explications sur l'aspect technique des exercices</p> <p>- <i>Savoir être</i>: Attitude, motivation et clarté des consignes liées à l'exercice</p>

Uaa 4. Unité d'acquis d'apprentissage Structurel

Objectif :	<p>Améliorer les capacités physiques (structurelles et fonctionnelles)</p> <p>Connaitre les composants impliqués dans un équilibre postural</p> <p>Concevoir une démarche pédagogique sur l'équilibration posturale.</p> <p>Connaitre les différentes composantes du renforcement musculaire et de l'étirement</p>
Capacités :	<p>Etre capable d'analyser la posture</p> <p>Etre capable d'équilibrer les muscles posturaux utilisant les techniques kinésiologiques</p> <p>Etre capable de définir des exercices adaptés en fonctions des problématiques</p> <p>Etre capable d'effectuer une équilibration énergétique</p> <p>Etre capable d'avoir des connaissances pratiques et théoriques sur l'éducation posturales.</p> <p>Etre capable de tester en fonction les différents leviers (Anatomie- biomécanique spécifique (angles de tests, degrés de liberté physique)</p> <p>Etre capable de proposer des exercices en réponse aux tests spécifiques</p>
Modalités d'évaluation:	<p>Définition des différents profils</p> <p>Equilibration du corps à travers les différents protocoles structurels</p> <p>Recherche d'exercice et ou techniques de renforcement musculaire répondant aux tests kinésiologiques</p> <p>Recherche d'exercice et ou techniques d'étirement répondant aux tests kinésiologiques</p> <p>Proposition de différents protocoles liés à l'état musculaire</p>
Critères d'évaluation :	<p>Observation de l'utilisation du fil à plomb et bilan de la posture</p> <p>Cohérence des exercices proposés en référence avec les différents plans, frontal, sagittal et transversal</p> <p>Cohérence des exercices proposés en référence avec le renforcement musculaire et l'étirement</p> <p>Clarté des consignes liées aux exercices</p> <p>Maîtriser les recommandations de mise en sécurité liées à l'activité</p>

Uaa 5. Unité d'acquis d'apprentissage Emotionnel

Objectif :	Savoir définir un cheminement émotionnel Améliorer la compréhension des émotions Améliorer la gestion des émotions
Capacités :	Etre capable de concevoir et mettre en place des Techniques de LSE (Libération de stress émotionnels) Etre capable d'utiliser des exercices de visualisation et d'Intégration des émotions positives Etre capable de faire émerger la compréhension par l'auto analyse, la prise de conscience, le développement personnel) Etre capable de proposer une Equilibration énergétique à travers les outils kinésiologiques Etre capable de proposer une équilibration utilisant des essences
Modalités d'évaluation:	Mise en place de l'ensemble des protocoles émotionnels Atelier de tests et application spécifique des techniques d'équilibrations émotionnelles.
Critères d'évaluation :	Contrôle des moyens utilisés pour l'intégration de nouvelles émotions Evaluation du discours lié au cheminement émotionnel Vérification des données de transfert et contretransfert Contrôle de l'utilisation des baromètres ou des différents tableaux d'équilibrations <i>Savoir-être</i> : Clarté du discours sur les "histoires" liées aux baromètres

Uaa 6. Unité d'acquis d'apprentissage pour une Ecologie Personnelle

Objectif :	Améliorer l'hygiène de vie (environnementale, alimentaire, sportive, sociale, professionnelle, etc.)
Capacités :	Etre capable d'Identifié des préférences nutritionnelles Ere capable d'identifier la présence d'un stress dans l'environnement de la personne Amélioration des systèmes et fonctions physiologiques (élimination, , immunité, etc.) Etre capable d'effectuer une Equilibration énergétique Recognition des sensibilités aux divers milieux (Physiologie, spécifique, glandes, système endocrinien)
Modalités d'évaluation:	Equilibration par les différents protocoles d'Ecologie Pratique et utilisation des modes réponses immunitaires inappropriées

Critères d'évaluation : Contrôle de l'argumentation lié à la réponse musculaire en fonction d'une alimentation biogénique, biocidique, ou statique.
Évaluation topographique des points utilisés
Argumentation et discours à des fins de rééquilibration

Uaa 7. Unité d'acquis d'apprentissage du champ électrique et électromagnétique de l'organisme

Objectif : Équilibrer les systèmes énergétiques / électromagnétiques

Capacités: Être capable d'identifier les niveaux d'énergie
Être capable d'effectuer un déblocage et dynamisation de l'énergie
Être capable d'utiliser l'énergétique chinoise
Être capable d'utiliser des techniques d'acupressure / digitopressure
Être capable d'effectuer une équilibration électromagnétique et électrolytique
Être capable d'utiliser des points d'anatomie neurologique spécifique (points énergétiques du cerveau, des méridiens, pitch...)

Modalités d'évaluation: Équilibration par les différents protocoles électriques
Utilisation du test kinésilogique (Biofeedback) sur différents barèmes

Critères d'évaluation : Vérification de la maîtrise du choix de la technique utilisée sur les points d'acupressures
Qualité de la technique utilisée sur ces points
Respect des protocoles spécifiques
Clarté du discours et cohérence dans l'explication des différentes lois électriques

Uaa 8. Unité d'acquis d'apprentissage législatif et réglementaire

Objectif : Respecter les lois en vigueur et les codes

Capacités : Lois et règles françaises (Pénal, impôts, juridiques)
Code du travail, URSSAF, RSI, etc.
Codes d'éthique de la FFK
Code de déontologie de la FFK
Les obligations légales en matière de formation continue
Suivre des inter-visions et supervisions

Modalités d'évaluation : Durant une séance, le candidat devra laisser le diagnostic et la prescription à une profession qui en a les potentialités. Il s'abstiendra d'utiliser des termes médicaux
Le candidat devra connaître ses droits et ses devoirs
Le candidat devra pouvoir présenter un projet professionnel (ou y avoir réfléchi) en accord avec la législation en vigueur
Connaissance des lois concernant le local d'activité, qu'il soit sur le lieu d'habitation ou indépendant (bail professionnel, l'accessibilité aux personnes)

handicapées)

Le jury peut se limiter au choix du local du candidat si le choix est fait

S'assurer que le candidat connaisse les différents types d'assurances et qu'il en comprend l'utilité

Le candidat devra connaître les différents régimes ou présenter son régime d'imposition si son projet professionnel est déjà avancé

Le candidat devra avoir une vision claire des charges qui pèsent sur un cabinet afin qu'il prenne conscience des futures dépenses

Il devra être capable de réfléchir à un prévisionnel de dépenses

Le jury s'assurera que le choix de s'installer a été mûrement réfléchi

Le candidat devra faire preuve de diplomatie et de respect envers son partenaire.

Il devra avoir une approche progressive du toucher.

Il ne devra pas prétendre le guérir ou exercer du pouvoir sur celui-ci en abusant de son positionnement

Le candidat devra rester à sa juste place et faire preuve d'humilité et de sincérité envers son partenaire.

Il aura à cœur de rester dans l'esprit de la thérapie du mieux-être avec ouverture et transparence

Il devra faire en sorte d'avoir une approche progressive du toucher.

Son approche non intrusive sera appréciée du jury.

Il devra rester dans une position d'accompagnant

Critères d'évaluation :

A travers un écrit, de type QCM, le candidat sera évalué :

- Sur les thématiques liées aux différents textes légaux
- sur sa capacité à expliciter la déontologie
- sur les règles et devoirs qui régissent la profession et les rapports entre le kinésologue et son client
- Sur sa capacité à expliciter ce qu'est l'éthique
- Sur les principes moraux et philosophiques du savoir être du kinésologue
- Sur son attitude dans le savoir être et le savoir-faire

Il devra justifier de ses connaissances sur chaque aspect liés à la législation en vigueur

Il ne devra pas imposer de guide des bonnes pratiques ou de de bonnes théories

Il devra accompagner les personnes dans l'émergence et le développement de leur potentiel de solutions

Modalités d'examen final

Contrôle des connaissances par un écrit

Pratique d'une séance complète avec contrôle oral devant jury

Production d'un mémoire : exposé et discussion

Analyse de 50 séances sur des personnes

Justification de 10 séances chez un kinésologue

L'objectif de l'ensemble des Unités d'acquis d'apprentissage est de définir les compétences de base pour devenir Kinésologue.

Un kinésologue sera capable de définir :

- La Kinésiologie
- D'identifier les différentes parties du corps d'un point de vue anatomique,
- D'utiliser un tracé de méridien
- D'utiliser les points reflexes comme les points
 - neuro émotionnel
 - neuro lymphatiques
 - neuro vasculaires
- D'utiliser des outils kinésiologique pour évaluer une posture
- D'utiliser les réflexes de démarche
- D'utiliser des techniques de libérations émotionnelles et d'accompagner son client
- D'utiliser des exercices spécifiques ou une gymnastique adaptée comme le cross crawl
- D'utiliser des techniques spécifiques auriculaires et d'inhibitions visuelles.

Il sera aussi capable de

- Faire un suivi client
- De réorienter un client
- De gérer son cabinet ou d'incorporer une équipe

FORMATION

La FFK choisie les Meilleurs Centres de formation
Pour leur qualité d'enseignement

ADHESION

C'est par la participation de tous que nous pouvons
Avancer dans l'évolution

ORGANISATION

Développer son aménagement, par les mécanismes du projet mis en place,
Pour assurer la réussite de la profession de KINESIOLOGUE